CAPA (Services aux personnes et vente en espace rural)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capasapver.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

capa-sapver — Réaliser des interventions d’aide à la personne — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique prepa-capa-sapver-e5---r-aliser-des-interventions-d-aide-la-personne-d072ceae**

Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — préparer le repas et entretenir le sol
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — accompagner l’habillage et tenir compte du linge
8 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Étude 1

27.0 points

Étude professionnelle 1 — préparer le repas et entretenir le sol

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir de D1, relevez deux demandes précises de Mme Lenoir et deux contraintes d’organisation à respecter pendant cette visite.

Deux demandes précises de Mme Lenoir :

- Préparer un repas simple pour deux personnes et le servir à 8 h 50.
- Présenter le fromage râpé à part.

Deux contraintes d’organisation :

- Ne pas commencer le nettoyage du sol tant que les deux personnes sont à table ou que des aliments sont exposés dans la zone concernée.
- Terminer la visite à 9 h 30 et demander l’accord de Mme Lenoir avant de déplacer la chaise.

RÉPONSE À RETENIR

Les deux demandes sont le repas pour deux personnes servi à 8 h 50 et le fromage présenté à part. Les contraintes retenues sont d’attendre que les personnes ne soient plus à table et que les aliments ne soient plus exposés avant de nettoyer le sol, et de demander l’accord avant de déplacer la chaise, tout en terminant à 9 h 30.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> À partir de la fiche-repas D2, calculez les quantités nécessaires pour deux personnes pour les pâtes, les petits pois, la sauce tomate et le fromage râpé. Indiquez chaque calcul et chaque unité.

Les quantités de D2 sont indiquées pour une personne. Pour deux personnes, je multiplie chaque quantité par 2 :

- Pâtes sèches : 75 g × 2 = 150 g.
- Petits pois : 100 g × 2 = 200 g.
- Sauce tomate : 120 g × 2 = 240 g.
- Fromage râpé : 15 g × 2 = 30 g, à présenter à part.

RÉPONSE À RETENIR

Pour deux personnes : **150 g de pâtes sèches, 200 g de petits pois, 240 g de sauce tomate et 30 g de fromage râpé**, présenté à part.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Construisez un déroulement chronologique de la visite, de 8 h 15 à 9 h 30. Faites apparaître la préparation et le service du repas, le temps de repas, le nettoyage du sol après le repas et la transmission finale. Indiquez au moins une activité de cuisson pouvant se dérouler en parallèle et précisez comment vous maintenez la surveillance des préparations.

Voici une organisation possible, construite à partir des temps indicatifs de D1. Les cuissons des pâtes et des petits pois se déroulent en partie en parallèle ; la sauce est réchauffée pendant les cinq dernières minutes de cuisson. Je reste attentive à chaque préparation et remue régulièrement la sauce, comme demandé en D2. Les vérifications et la marge de fin sont des temps d'organisation proposés, pas des durées fixées par le sujet. Aucune température de cuisson n'est fournie, donc je n'en ajoute pas.

RÉPONSE À RETENIR

Horaire	Déroulement proposé
8 h 15–8 h 20	S'installer et prendre connaissance des consignes. Expliquer brièvement à Mme Lenoir les principales étapes du repas. Demander son accord avant de déplacer la chaise.
8 h 20–8 h 30	Préparer les ingrédients et les ustensiles propres pour deux portions.
8 h 30–8 h 40	Cuire les pâtes pendant 10 minutes et les petits pois pendant 6 minutes, en partie en parallèle. Suivre les indications des emballages et surveiller les deux préparations.
8 h 35–8 h 40	Réchauffer la sauce pendant 5 minutes en remuant régulièrement, tout en surveillant les autres préparations.
8 h 40–8 h 45	Vérifier que les préparations sont prêtes et organiser le dressage.
8 h 45–8 h 50	Dresser et servir à 8 h 50. Présenter le fromage dans un petit récipient propre, à part.
8 h 50–9 h 05 environ	Laisser le temps du repas, environ 15 minutes. Ne pas nettoyer le sol pendant que les personnes sont à table.
9 h 05–9 h 20	Après le repas, vérifier que la zone est libérée et qu'aucun aliment n'y est exposé. Nettoyer le sol et ranger le matériel selon son usage. Maintenir la zone inaccessible jusqu'à ce qu'elle soit sèche, conformément à D2.
9 h 20–9 h 25	Rédiger la transmission de fin de visite à partir des faits vérifiés et informer Mme Lenoir de la zone nettoyée si le nettoyage a été réalisé.
9 h 25–9 h 30	Vérifier l'état réel de la zone et compléter la transmission si nécessaire. Si le sol n'est pas encore sec, ne pas le déclarer sec : signaler la situation à Mme Lenoir et rappeler que la zone doit rester inaccessible jusqu'au séchage.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> La consigne fictive de D2 prévoit 20 ml de produit pour 4 L d'eau. Le cas demande de mesurer 2,0 L d'eau avant l'ajout du produit. Calculez le volume de produit à mesurer pour cette quantité d'eau. Montrez votre proportionnalité et donnez le résultat en millilitres.

La consigne fictive indique 20 ml de produit pour 4 L d'eau. Les 2,0 L d'eau demandés représentent la moitié de 4 L ; la quantité de produit est donc divisée par deux : 20 × 2 ÷ 4 = 10 ml. Le calcul porte bien sur 2,0 L d'eau mesurés avant l'ajout du produit, et non sur un volume final de solution de 2,0 L.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Selon la consigne interne fictive du cas, mesurer **10 ml de produit pour 2,0 L d'eau**.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez quatre contrôles concrets liés au repas : trois contrôles à effectuer avant ou pendant le service, dont un portant sur la présentation séparée du fromage, puis un contrôle à effectuer après le repas et avant le nettoyage du sol concernant les aliments et leur protection. Reliez chaque contrôle à une donnée de D1 ou D2. Ne placez pas le contrôle préalable au nettoyage dans la période du service.

1. **Avant la préparation :** vérifier les quantités prévues pour deux personnes à partir de D2 et de la demande de Mme Lenoir en D1.
2. **Avant le service :** vérifier que les préparations sont prêtes, comme le demande D2. Ne pas inventer de température de cuisson, qui n'est pas fournie.
3. **Au dressage et au service :** vérifier que le fromage est présenté à part dans un récipient propre, conformément à D1 et D2.
4. **Après le repas et avant le nettoyage du sol :** vérifier que la zone est libérée et que les aliments ne sont plus exposés dans la zone concernée. D1 interdit le nettoyage tant que des aliments y sont exposés ; D2 demande de protéger les aliments des projections liées au nettoyage.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les trois premiers contrôles sont effectués avant ou pendant le service. Le dernier contrôle est effectué après le repas et avant le nettoyage du sol.

Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Expliquez l'ordre à respecter entre la fin du repas, la libération de la zone, la vérification que les aliments ne sont plus exposés, le nettoyage du sol et le séchage. Citez les consignes internes de D1 et D2 qui justifient votre organisation.

L'ordre est le suivant :

1. Attendre la fin du repas : D1 interdit de commencer le nettoyage tant que les deux personnes sont à table.
2. Vérifier que la zone est libérée et que les aliments n'y sont plus exposés. Cette vérification répond à D1 et à la consigne de D2 de protéger les aliments des projections liées au nettoyage.
3. Nettoyer le sol avec le produit réservé à cet usage, en respectant la consigne interne fictive de D2 et en gardant la zone libre de passage.
4. Maintenir la zone inaccessible jusqu'à ce qu'elle soit sèche, comme le demande D2. La durée de séchage n'étant pas indiquée, ne pas prétendre que le sol est sec à une heure déterminée ; si

FormaV - document d'entraînement non officiel

nécessaire, transmettre cette information à Mme Lenoir.

5. Ranger le matériel selon son usage et informer Mme Lenoir de la zone nettoyée, conformément au contrôle de fin de tâche prévu en D2.

RÉPONSE À RETENIR

Fin du repas → zone libérée et aliments non exposés → nettoyage du sol → zone inaccessible jusqu'au séchage → rangement du matériel et information de Mme Lenoir.

Question 1.7.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

Mme Lenoir demande d'utiliser le produit prévu pour le sol sur le plan de travail où les aliments ont été préparés. D'après D2, quelle décision prenez-vous et quelle information transmettez-vous si nécessaire ?

Je refuse d'utiliser le produit réservé au sol sur le plan de travail : D2 interdit de l'appliquer sur un plan destiné au contact alimentaire. J'explique cette limite à Mme Lenoir. Comme la demande concerne une tâche non prévue pour ce produit, je suspends cette action et, si une consigne pour le plan de travail est nécessaire, je transmets la demande à la responsable de secteur par le canal habituel de la structure. Je ne choisis pas un autre produit par supposition.

RÉPONSE À RETENIR

Décision : ne pas utiliser le produit pour sol sur le plan de travail. Expliquer pourquoi et transmettre la demande si une consigne adaptée est nécessaire, sans improviser.

Question 1.8.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

Rédigez un exemple bref de transmission de fin de visite qui mentionne l'état d'avancement des tâches, une éventuelle anomalie ou son absence constatée, et le rangement du matériel. N'ajoutez aucun fait non fourni par le cas : utilisez des champs à compléter lorsque l'information nécessiterait une observation réelle.

Le sujet ne fournit pas le résultat réel de la visite. Voici une transmission professionnelle complète à renseigner uniquement après les vérifications réelles ; les mentions entre crochets signalent les informations qui ne peuvent pas être affirmées à partir du sujet seul.

> « Visite de Mme Lenoir. Repas prévu pour deux personnes : [état réel de préparation et de service, à préciser]. Présentation du fromage à part : [à confirmer après vérification]. Après le repas, zone libérée et aliments non exposés avant le nettoyage : [à confirmer]. Nettoyage du sol : [réalisé/non réalisé et motif, selon les faits]. État de séchage de la zone au départ : [à préciser après vérification]. Anomalie : [fait observé] / [aucune anomalie constatée après vérification]. Matériel : [rincé ou rangé selon son usage ; préciser ce qui a effectivement été fait]. »

Ne sélectionner « aucune anomalie constatée » que si une vérification réelle le confirme. Ne pas déclarer une tâche réalisée ou la zone sèche sans l'avoir observé.

RÉPONSE À RETENIR

La transmission doit rendre compte de l'avancement, des anomalies après vérification et du rangement réellement effectué. Les informations absentes du sujet sont à compléter après observation, sans les présenter comme des faits.

Étude 2

27.0 points

Étude professionnelle 2 — accompagner l’habillage et tenir compte du linge

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir de D3, indiquez deux préférences exprimées par M. Armand pour son habillage et expliquez comment vous les prenez en compte sans faire à sa place ce qu’il peut faire seul.

Deux préférences exprimées par M. Armand sont qu’il choisisse lui-même lequel des deux vêtements porter et qu’il soit informé avant tout geste d’aide. Il préfère aussi que les vêtements propres restent dans l’ordre où il les a posés.

Je lui propose le choix entre les vêtements et respecte sa décision. Je le préviens et demande son accord avant toute aide. Comme il peut enfiler seul son haut lorsqu’il est installé à son rythme, je lui laisse le temps de le faire. Je propose une aide pour aligner une fermeture seulement s’il la demande et l’accepte, sans tirer sur son bras ni forcer un mouvement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter son choix et son rythme, le prévenir et obtenir son accord avant d’aider, et le laisser réaliser seul ce qu’il peut faire.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Relevez trois éléments des observations de D3 qui appellent une attention à la sécurité ou à l’organisation de l’espace avant l’habillage. Pour chacun, indiquez une réponse compatible avec les limites du cas.

1. **Le bord du tapis est replié dans le passage entre le fauteuil et la commode.** Repérer cet obstacle. L’habillage étant prévu assis dans le fauteuil, éviter de faire passer M. Armand par ce passage. Demander son accord avant de déplacer un objet ; si la situation ne peut pas être sécurisée dans les limites du cas, suspendre l’action concernée et demander une consigne.
2. **La lumière du passage est éteinte.** Comme aucun déplacement accompagné n’est demandé et que l’habillage peut être réalisé assis, ne pas engager de déplacement dans ce passage. Si l’éclairage est nécessaire et que la situation ne peut pas être rendue adaptée sans déplacement non prévu, interrompre l’action concernée et demander une consigne plutôt que supposer que l’éclairage est suffisant.
3. **Le déambulateur est rangé près de la porte.** Aucun déplacement accompagné n’étant demandé, ne pas organiser de déplacement pour aller le chercher et ne pas déplacer M. Armand pour l’atteindre. Maintenir l’habillage assis dans le fauteuil.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les trois points de vigilance sont le tapis replié, la lumière éteinte dans le passage et le déambulateur rangé près de la porte. Les réponses évitent un déplacement non prévu, respectent l’accord de M. Armand avant de déplacer un objet et prévoient de demander une consigne si la situation empêche de poursuivre en sécurité.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> M. Armand exprime une douleur ou refuse le geste proposé pendant l’habillage. Décrivez la conduite à tenir en

FormaV - document d'entraînement non officiel

vous limitant aux consignes internes de D3. Précisez ce que vous ne faites pas.

Si M. Armand exprime une douleur ou refuse le geste proposé, j'interromps le geste concerné et le laisse s'exprimer. Je sécurise la situation sans le déplacer de force, puis je contacte la personne référente selon les consignes de la structure. Je ne poursuis pas le geste refusé, ne tire pas sur son bras, ne force aucun mouvement et n'effectue pas de transfert ou de déplacement non prévu.

RÉPONSE À RETENIR

Interrompre le geste, écouter M. Armand, sécuriser sans le déplacer de force et contacter la personne référente selon les consignes internes du cas.

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Classez chacun des quatre articles de D4 dans la catégorie appropriée : vêtements clairs ordinaires, vêtements foncés ordinaires ou article à isoler selon son étiquette. Justifiez le classement du pull.

- **Vêtements clairs ordinaires :** le T-shirt clair et les chaussettes claires.
- **Vêtements foncés ordinaires :** le pantalon foncé.
- **Article à isoler selon son étiquette :** le pull en laine.

Le pull reste à part, car son étiquette indique « lavage à la main, à part » et D4 précise qu'il ne doit pas être placé dans un cycle machine.

RÉPONSE À RETENIR

T-shirt et chaussettes : vêtements clairs ordinaires ; pantalon : vêtement foncé ordinaire ; pull : à isoler selon son étiquette.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Calculez la masse sèche totale des articles ordinaires pouvant être placés en machine, en excluant le pull. Comparez ce résultat à la capacité interne de 3,0 kg indiquée en D4 et exprimez la différence en kilogrammes.

Le pull est exclu du calcul puisqu'il doit rester à part et ne pas être placé en machine. J'additionne les masses sèches des trois articles ordinaires : 0,25 kg + 0,10 kg + 0,55 kg = 0,90 kg. La différence avec la capacité interne indiquée en D4 est 3,0 kg − 0,90 kg = 2,10 kg. Cette comparaison de masses ne signifie pas que les vêtements clairs et foncés peuvent être mélangés.

RÉPONSE À RETENIR

Masse sèche totale des articles ordinaires : **0,90 kg**. Cette masse est inférieure de **2,10 kg** à la capacité interne fictive de **3,0 kg**.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Rédigez une transmission courte, factuelle et respectueuse de la vie privée à partir de D3. Elle doit distinguer une observation directe d'une information rapportée par M. Armand et éviter de présenter une hypothèse comme un fait. Si le résultat réel de l'habillage n'est pas communiqué, signalez cette absence explicitement dans la transmission, sans inventer une réalisation ni laisser de champ vide.

La transmission distingue l'observation directe du propos rapporté, sans transformer la difficulté de sommeil en diagnostic ni inventer le résultat de l'habillage. Elle reste limitée aux faits utiles indiqués dans D3.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Transmission proposée : « À l'arrivée, M. Armand est éveillé et répond clairement à la proposition de commencer. Un bord du tapis est replié dans le passage entre le fauteuil et la commode ; la lumière du passage est éteinte. M. Armand indique qu'il a eu du mal à dormir et ne demande pas d'intervention particulière à ce sujet. Le résultat réel de l'habillage n'est pas communiqué dans les informations disponibles. »

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La transmission rapporte les observations à l'arrivée, attribue explicitement à M. Armand l'information sur son sommeil et indique que le résultat de l'habillage n'est pas communiqué.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Expliquez pourquoi la masse totale calculée en E2-Q5 ne suffit pas, à elle seule, à décider de mélanger tous les articles dans un même chargement. Appuyez-vous sur les indications de couleur et d'étiquette de D4.

La masse totale de 0,90 kg est inférieure à la capacité de 3,0 kg indiquée pour la machine, mais la capacité ne donne pas à elle seule le droit de mélanger les articles. D4 distingue les vêtements clairs ordinaires des vêtements foncés ordinaires : le T-shirt et les chaussettes vont dans la catégorie des vêtements clairs, tandis que le pantalon va dans celle des vêtements foncés. Le pull doit rester à part et ne pas aller en machine, car son étiquette indique « lavage à la main, à part ».

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La capacité concerne la masse et ne remplace pas le tri demandé : séparer les articles clairs des articles foncés et isoler le pull selon son étiquette.

Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Proposez une organisation écrite des 40 minutes de visite, de 7 h 45 à 8 h 25, qui comprend l'échange initial, l'habillage à l'initiative de M. Armand, la séparation du linge porté et la transmission. Tenez compte du fait qu'aucun cycle de lavage ni déplacement accompagné n'est demandé.

Voici une répartition possible des 40 minutes. Les durées attribuées aux étapes sont une proposition d'organisation et ne sont pas données comme des durées obligatoires dans D3 ou D4. Aucun cycle de lavage ni déplacement accompagné n'est prévu.

RÉPONSE À RETENIR

Horaire	Organisation proposée
7 h 45–7 h 50	Échange initial : demander à M. Armand comment il souhaite commencer, lui proposer de choisir entre les deux vêtements et recueillir son accord avant toute aide.
7 h 50–7 h 55	Repérer les éléments de sécurité et d'organisation de l'espace : tapis replié, lumière éteinte dans le passage et déambulateur près de la porte. Éviter tout déplacement accompagné ; demander l'accord avant de déplacer un objet.
7 h 55–8 h 15	Accompagner l'habillage assis, à son rythme et à son initiative. Le laisser enfiler seul son haut s'il le peut ; l'informer et demander son accord avant une aide, notamment pour aligner une fermeture.
8 h 15–8 h 20	Remettre les vêtements portés dans le sac de linge indiqué par M. Armand, sans les mélanger aux vêtements propres. Respecter les catégories et l'étiquette de D4 pour les articles concernés.
8 h 20–8 h 25	Rédiger la transmission à la responsable de secteur en distinguant les observations directes des propos rapportés et en signalant que le résultat de l'habillage n'est pas fourni si celui-ci n'a pas été observé ou communiqué.

Si une douleur, un refus ou une difficulté inhabituelle survient, interrompre le geste concerné et appliquer les consignes internes de D3 plutôt que de poursuivre le déroulement prévu.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — prepa-capa-sapver-e5---r-aliser-des-interventions-d-aide-la-personne-d072ceae
Supports documentaires vérifiés : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/examens/epreuves-terminales/fiches-descript/fiches-capa/FE_capa_e5_sapver.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/sapver/capa-sapver-ref-072015.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.